

jusqu'en 1746, c'est-à-dire jusqu'à la ruine de la maison des Stuarts, après la bataille de Culloden ⁽¹⁾, dans le comté d'Inverness, en Ecosse ⁽²⁾.

(1) On avait compté aussi, avant cette époque, des *Non Jurors* en Angleterre, depuis l'usurpation du prince Guillaume d'Orange jusqu'à l'avènement de la Reine Anne au trône. De plus, on désigna longtemps les catholiques sous cette dénomination. Cette même qualification avait été donnée, en outre, à un certain nombre de présidents de l'Eglise Episcopaliennne, en Ecosse, et à des presbytériens qui, malgré tout, se montraient favorables à la révolution et à la nouvelle dynastie. Sous le gouvernement des Stuarts, on n'exigea pas avec autant de sévérité le serment d'abjuration, et les presbytériens s'y refusèrent pour la plupart. Les *Non Jurors* échappèrent assez facilement aux précautions que l'on avait prises pour les contraindre de le prêter. On ne cite qu'un ministre de la secte épiscopaliennne qui ait prêté le serment tel qu'exigé; mais on eut recours à d'autres moyens bien plus sévères pour y contraindre les catholiques.

On a dit des *Non Jurors* (Non Jurante) qu'ils voulaient conserver dans l'Eglise épiscopaliennne le sacrifice et qu'ils se proposaient de rétablir les anciennes liturgies.

(2) Le 16 avril 1746.